

Excellence Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats Parties à la Convention d'Ottawa ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et Organisations Non Gouvernementales ;

En tant que Coordonnateur du Haut Commissariat National au Déminage récemment nommé, je suis très honoré de me présenter devant cette assemblée et ses honorables participants.

Je souhaite, dans un premier temps et au nom du Tchad, vous exprimer toute la gratitude du peuple tchadien pour votre soutien sans faille et manifeste aux efforts de l'action contre les mines au Tchad.

Après 2 décennies d'efforts, le problème de déminage n'est toujours pas réglé c'est pourquoi le Tchad vient de formuler aujourd'hui sa quatrième demande de prolongation au titre de l'Article 5 de la Convention.

Lors de sa troisième demande, le Tchad s'était engagé à :

- Déminer la totalité des axes et zones prioritaires sur l'ensemble de la région du Tibesti,
- Déminer la totalité des zones polluées sous sa juridiction au 01 janvier 2020 Finir de
- déminer les régions de Wadi Fira, Sila, Ouaddaï et Salamat,

Malgré les efforts fournis par la Communauté Internationale et le Tchad afin de respecter les obligations contenues dans l'Article 5 de la Convention, la tâche reste encore immense, et par conséquent les résultats sont loin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Il convient de souligner ici que toute l'année 2017 n'a pas bénéficié de financement des partenaires techniques et financiers dans l'action contre les mines

Ainsi, à avril 2019, la situation des zones dangereuses ouvertes se présente comme suit:

- **194** zones dangereuses couvrant une superficie de **117.826.099 m²** soit :
- **137** zones minées avec une superficie de **111.978.042 m²** et **57** zones polluées par REG avec une superficie de **5.848.057 m²**.

La majorité de ces zones dangereuses se trouvent au Nord du pays notamment dans les régions du Tibesti, du Borkou et de l'Ennedi Est.

A ce jour le constat est que les capacités nationales en termes de ressources, qu'elles soient humaines, matériels et bien sûr financières, sont très faibles. La ressource financière reste la difficulté majeure et donc le principal frein à l'action contre les mines au Tchad. Il faut aussi dire que les activités liées à ce secteur n'étant pas prises en compte dans le budget de l'Etat constitue un frein dans le bon développement du programme national de déminage humanitaire.

A cela s'ajoute d'autres facteurs tel qu'un climat d'insécurité dans certaines régions susceptibles de contrarier le déploiement des opérateurs, mais également une situation géographique contraignante notamment au-dessus du 16^{ème} parallèle entre autre les vents de

sables violents d'une durée d'une semaine et demi en moyenne par mois ayant pour effet un ralentissement des opérations voire obligeant à les suspendre provisoirement. Actuellement, les opérations de déminage sont en cours dans la région de Borkou grâce au financement accordé par l'Union Européenne au travers du projet PRODECO.

Néanmoins, nous sommes au regret d'annoncer que les opérations dans le Tibesti n'ont pu encore débiter en raison d'une crise sociale. Cependant, nous sommes confiants quant au fait que les travaux débiteront sous peu, et ceci grâce aux pourparlers entamés par l'autorité nationale.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel aux bailleurs qui jusqu'à un passé récent, ont apporté leurs contributions généreuses prenant une part déterminante dans le progrès déjà réalisés. Malheureusement, au fil des années ces contributions ont baissé de façon significative tous comme la contribution financière de l'Etat tchadien, qui du reste est marginalisée par rapport aux grandes ambitions que nous nourrissons.

Comment pourrions-nous raisonnablement parler de paix et de stabilité au Tchad, alors que chaque jour la population doit surmonter le syndrome de la hantise de la mort, de la mutilation ou de celle de perdre un fils, un mari, une femme, un ami à cause de l'un de ces engins de mort, qui ne disparaîtrons pas d'eux même et qui nous empêchent d'oublier la guerre ? Comment pourrions-nous sérieusement parler d'économie et de développement social alors que les femmes et les enfants sont terrorisés dans leurs villages par cet héritage des différentes guerres ?

Vous avez beaucoup investi dans le développement, la reconstruction du Tchad et le pays en est très reconnaissant. Cependant, un infime pourcentage de ces investissements, alloué au programme de déminage aujourd'hui, permettrait le démarrage de certains projets d'une part, de garantir l'aboutissement de ceux en cours de réalisation d'autre part, et dans le même temps sauverait des vies et apporterait une réelle paix et la sécurité à des milliers de personnes pour les générations à venir.

Cette 4^{ème} demande de prolongation du délai d'exécution de l'article 5 de la Convention se veut ambitieux, réaliste et raisonnable. La durée de 5 ans demandée est réaliste si les moyens nécessaires à la réalisation des activités sont réunis.

Les régions de Borkou, de l'Ennedi et de Tibesti sont des magasins de mines et autres engins explosifs à ciel ouvert, dans lesquels des personnes mal intentionnées peuvent puiser pour fabriquer les EEI, d'où la nécessité de nettoyer ces zones dangereuses le plus vite possible ; nous avons une fois de plus besoin de votre aide pour éliminer ce fléau, mettre derrière nous la guerre et voir la nation aller de l'avant avec confiance dans la paix et la stabilité.

Pour toutes ces raisons, je lance un appel solennel à l'endroit de la communauté Internationale pour que la solidarité, comme par le passé, puisse à nouveau se manifester, et je tiens à profiter de cette occasion pour réitérer l'importance que le Tchad accorde à l'Action contre les Mines.

Enfin, je tiens à témoigner ma plus sincère reconnaissance à l'Union Européenne pour son soutien apporté au programme national de déminage tchadien. Je n'oublie pas l'Unité d'Appui à la Mise en Œuvre de la convention (ISU) qui, grâce à ses riches conseils et orientations, nous aura grandement aidé dans l'élaboration de notre demande, ainsi que tous les autres partenaires techniques qui nous accompagnent dans cette noble et exaltante mission.

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL - PROGRES

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE
LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

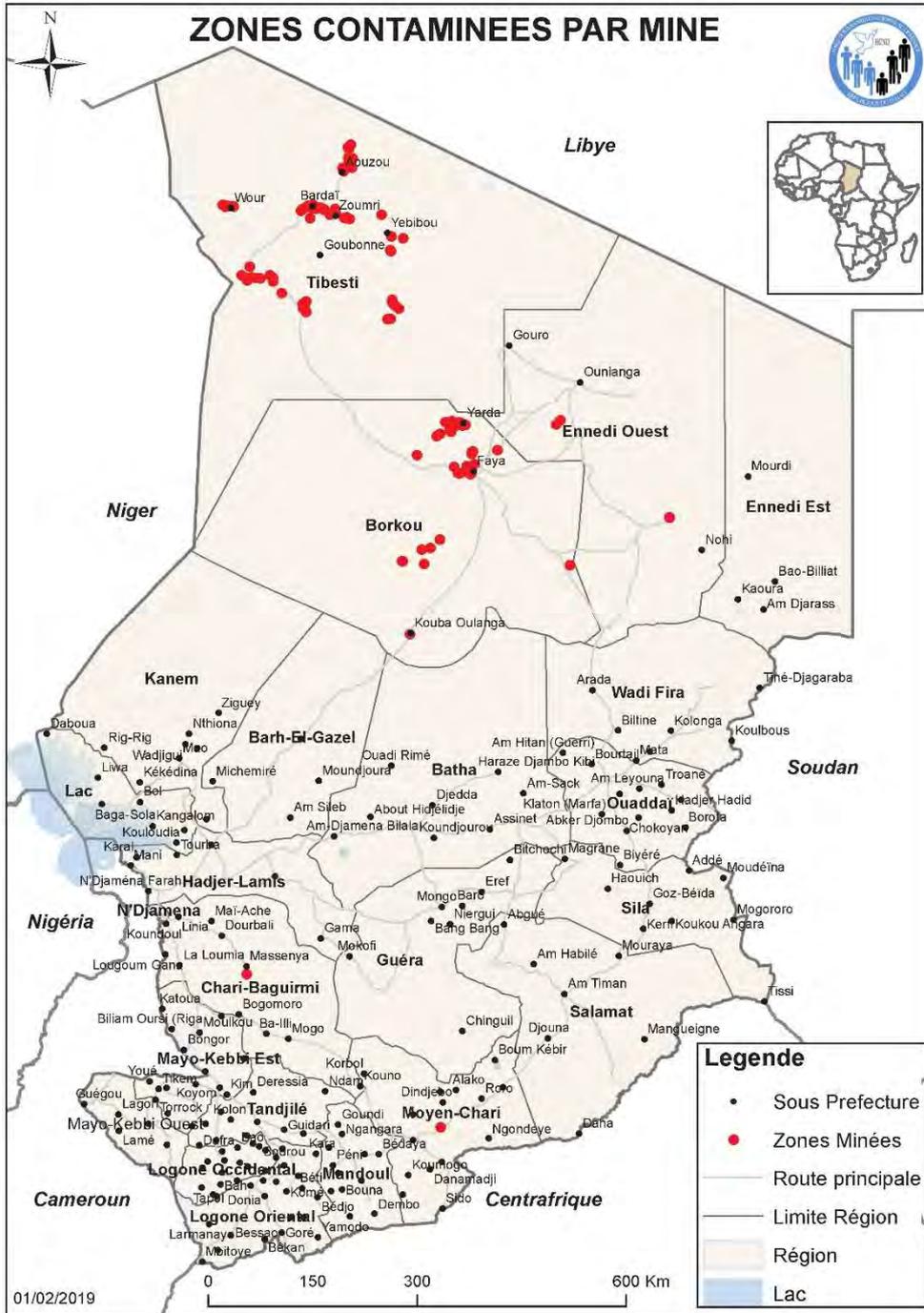
HAUT COMMISSARIAT NATIONAL AU DEMINAGE

CENTRE NATIONAL DE DEMINAGE

Intervention

De

Monsieur ALI OUSMAN SOUGUI Coordonnateur du Centre National de Déminage du Tchad **aux réunions intersessions de la Convention sur les mines antipersonnel** tenue à Genève en (Suisse) du 22 au 24 Mai 2019.



DEMANDE DE PROLONGATION DU DELAI PRESCRIT A L'ARTICLE 5 ETAT PARTIE : TCHAD

Région	Superficie des zones dangereuses ouvertes par région (en m ²)	Nombre des zones ouvertes par région
Borkou	22 786 314	39
Chari-Baguirmi	241	1
Ennedi	16 450 551	7
Moyen Chari	45 098	1
Tibesti	72 695 838	89
Total général	111 978 042	137

